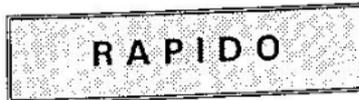


# MANUEL D'UTILISATION et D'ENTRETIEN

Séries: 7 et 8





Vous venez de prendre possession de votre "RANDONNEUR Série 7 ou Série 8".  
Nous sommes persuadés qu'il vous apportera toutes satisfactions et un plaisir sans  
cesse renouvelé.

Les conseils que cette brochure contient, vous aideront à vous familiariser avec votre  
Camping-car et à l'entretenir afin qu'il puisse vous apporter tous les agréments que  
vous en attendez.

### SOMMAIRE

Page 1	Sommaire
Page 2	Service d'eau ( <i>eaux propres, eaux usées, sondes, schéma réseau d'eau</i> )
Page 3	Service d'eau ( <i>contrôles, purge</i> ) Installation gaz
Page 4	Installation gaz ( <i>suite, schéma réseau de gaz</i> ) Installation électrique ( <i>circuits électriques</i> )
Page 5	Installation électrique ( <i>circuits électriques</i> )
Page 6	Installation électrique ( <i>circuits électriques, tableau de commande</i> )
Page 7	Installation électrique ( <i>schéma tableau de commande</i> )
Page 8	Equipement ( <i>mise en service des appareils, réfrigérateur</i> )
Page 9	Equipement ( <i>chauffage, chauffage Trumatic SL3002</i> )
Page 10	Equipement ( <i>trumavent, airmix, convecteur à ailettes</i> )
Page 11	Equipement ( <i>plaque de cuisson, chauffe-eau, four, salle d'eau</i> )
Page 12	Equipement ( <i>Dinette arrière, sièges avant 730-830</i> )
Page 13	Equipement ( <i>coffre, béquilles stabilisatrices, extincteur, porte d'accès cellule, marchepied, pré-câblage TV, pré-câblage radio</i> )
Page 14	Fusibles Entretien ( <i>meubles, coussins et rideaux</i> )
Page 15	Entretien ( <i>revêtement mural, revêtement de sol, carrosserie, éléments de la toilette, vitrages, joints caoutchouc, véhicule porteur</i> ) Pression de gonflage des pneumatiques
Page 16	Plaque d'identification Boucle de remorquage Garantie
Page 17	Limitation de vitesse Réglage du parallélisme Entretien de l'essieu "Reed'Ax" ( <i>en option ou d'origine selon le modèle</i> )
Page 18	Nomenclature des appareillages mis en œuvre

## SERVICE D'EAU

### A) EAUX PROPRES

Dans une banquette, se trouve un réservoir d'eau propre, un second est placé dans les caissons des sièges avant (conducteur et passager) (700 et 710 = 1 réservoir). Ces deux réservoirs sont reliés. Leur remplissage se fait par la coupelle, pourvue d'un bouchon fermant à clef, située à l'arrière, côté gauche du véhicule. Le fait d'ouvrir un robinet (eau froide ou eau chaude) met en action la pompe électrique qui puise l'eau dans le réservoir le plus bas. L'eau propre destinée à l'alimentation du WC cassette est puisée directement dans le réservoir d'eau propre.

**ATTENTION** - Afin de ne pas percer le réservoir, ne rien fixer dans le plancher entre les sièges avant.

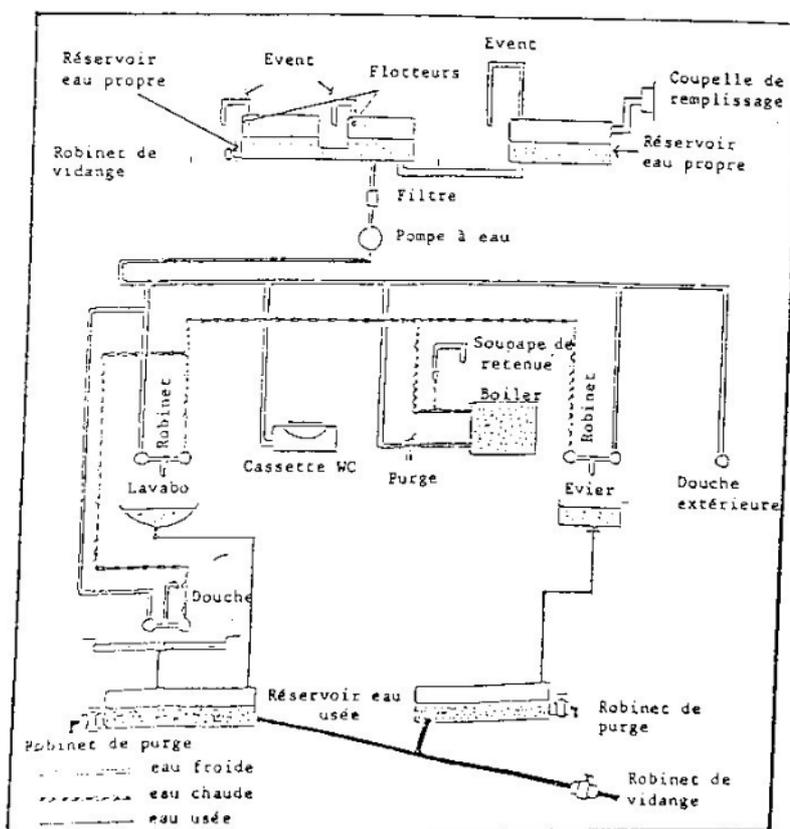
### B) EAUX USEES

Les eaux usées sont recueillies par gravité dans 2 réservoirs situés sous le véhicule (700 et 710 = 1 réservoir). Ceux-ci étant reliés par tuyau rigide, leur vidange est commune par l'intermédiaire d'une vanne placée côté droit du véhicule. En outre, chaque réservoir est pourvu d'un robinet de purge.

### C) SONDES

Le fonctionnement des sondes des réservoirs d'eau propre et d'eau usée peut être perturbé par les dépôts de calcaire. Il est donc nécessaire de les nettoyer périodiquement (brossage).

### RESEAU D'EAU - SCHEMA DE PRINCIPE



## D) CONTROLES

Le niveau des réservoirs d'eau propre et d'eau usée est visualisé sur le tableau de commande.

- eau propre : Le niveau de l'eau propre restant disponible dans les réservoirs est visualisé (4) lorsque l'on appuie sur le bouton correspondant (9).
- eau usée : Le voyant rouge s'allume automatiquement sur le symbole lorsque le réservoir est au 3/4 plein.

## E) PURGE

L'installation d'eau doit être purgée pendant les périodes prolongées de non utilisation ou pendant les périodes de risque de gel. Pour cela, il est nécessaire de pratiquer de la façon suivante :

- Vider les réservoirs d'eau propre situés dans le véhicule (purgé située sous le siège passager, sauf 700 et 710 : purge sous le réservoir)
- Ouvrir les robinets d'eau froide et d'eau chaude. L'eau située en amont de la pompe s'évacuera
- Purger le chauffe-eau Boiler (purgé située sous le siège passager)
- Eponger et serpillier le fond des réservoirs afin de les assécher au maximum
- Débrancher le tuyau de refoulement de la pompe, ensuite en la faisant fonctionner, faire sortir toute l'eau qu'elle contient (environ la contenance d'un demi-verre)

## INSTALLATION GAZ

Il est obligatoire d'éteindre tous les appareils fonctionnant au gaz pendant les trajets, et de fermer les robinets de bouteille de gaz (EGALEMENT LORS DES OPERATIONS DE REMPLISSAGE DU RESERVOIR DE CARBURANT DANS LES STATIONS SERVICE).

L'installation gaz est réalisée en conformité avec la Norme NF S 56200. Elle est prévue pour fonctionner au "GAZ PROPANE", les bouteilles de 13 kg sont placées dans un coffre étanche fermant à clef et accessible depuis l'extérieur. D'origine, les appareils suivants sont alimentés en gaz :

	<u>Consommation approximative</u>
- appareil de cuisson	110 G/h par feu
- réfrigérateur	10 G/h
- chauffage	290 G/h
- chauffe-eau "Boiler"	120 G/h
- four (option)	120 G/h

L'installation gaz est pourvue d'un inverseur automatique d'alimentation gaz, il est placé dans le coffre à gaz ; et, également d'un "contrôle de niveau magiscope" de charge de la bouteille en service, situé à proximité du détendeur et des robinets d'arrêt placés dans le bloc cuisine (lorsque le voyant passe au rouge, la bouteille est vide, il faut envisager de la remplacer).

**IMPORTANT** : En cas d'utilisation gaz avec une seule bouteille, il est nécessaire (après avoir démonté la lyre caoutchouc) de boucher le tuyau d'alimentation resté en attente.

L'installation est réalisée en tube acier avec raccord acier et comprend les organes de sécurité nécessaires (pré-détendeur, détendeur, robinet d'arrêt, etc.).

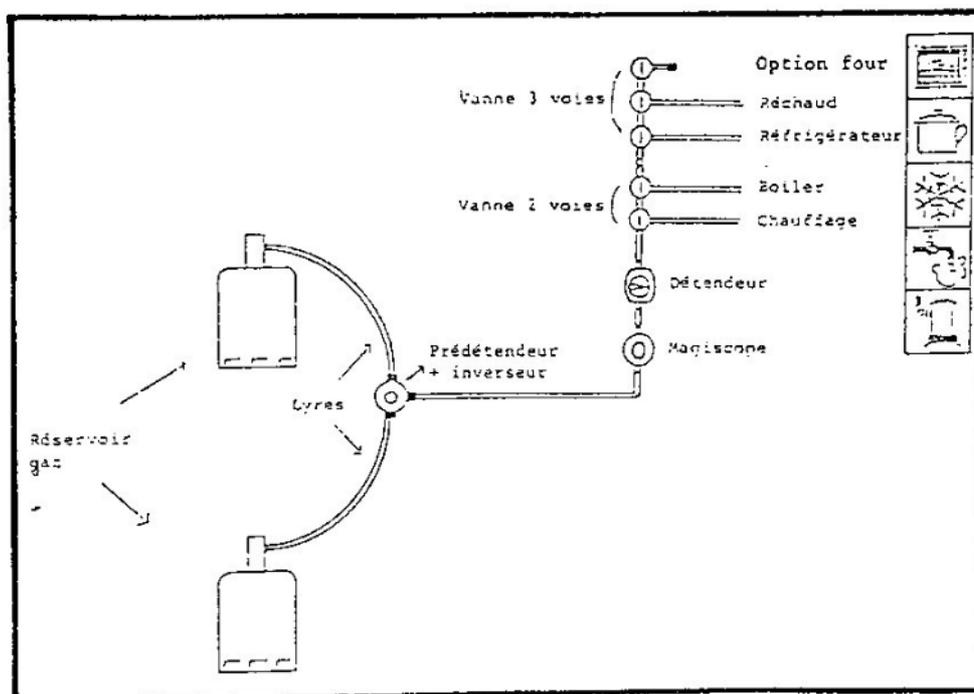
L'installation est pourvue de robinets d'arrêt permettant d'isoler individuellement chaque appareil, ceux-ci sont situés dans le bloc cuisine, leur usage est identifié par des logotypes.

En cas de non utilisation prolongée de l'installation, fermer le robinet de la bouteille. Il est interdit et dangereux de procéder soi-même à toute modification des installations et des appareils. Il faut avoir recours à un spécialiste qui vous remettra un certificat de bonne exécution.

Vérifier périodiquement l'étanchéité des joints et des raccords.

En cas de non fonctionnement d'un appareil par manque de gaz, fermer les vannes, actionner à plusieurs reprises le robinet détendeur.

### RESEAU DE GAZ - SCHEMA DE PRINCIPE



### INSTALLATION ELECTRIQUE

#### CIRCUITS ELECTRIQUES

Les circuits électriques (12V et 220V) sont réalisés en conformité avec la norme NF S56200.

Les éléments et accessoires, (points d'éclairage, pompe à eau, réfrigérateur, sondes de niveaux d'eau, éclairage extérieur, piezzo du chauffe-eau) sont alimentés en 12 volts à partir de la batterie auxiliaire "B2". Celle-ci est située sous le capot moteur.

### a) Alimentation en 220 V

L'alimentation en 220 V se fait par l'intermédiaire de la prise normalisée située sur la façade du véhicule. Pour le raccordement, utiliser un prolongateur à 3 conducteurs de section suffisante (3x2,5 mm<sup>2</sup>) et de longueur maximum de 25 m.

Le réfrigérateur, les prises 220 V (2P+T), ainsi que le "chargeur" sont alimentés directement en 220 V lorsque l'alimentation est effectuée par l'intermédiaire de la prise pré-citée.

Un témoin de présence secteur dans la cellule est placé sur le tableau de commande.

### b) Alimentation en 12 V

Tous les appareils électriques ainsi que les points lumineux sont alimentés en 12 Volts par la batterie auxiliaire "B2".

#### **IMPORTANT**

L'utilisation du réfrigérateur en 12 Volts n'est possible que lorsque le contact du véhicule est mis (le circuit est coupé automatiquement avec le contact).

#### Batteries (moteur "B1" et auxiliaire "B2")

Pour éviter un vieillissement prématuré des batteries et conserver un fonctionnement correct de l'ensemble des équipements électriques, il faut veiller à ne jamais laisser la tension de celles-ci descendre au-dessous de 11,9 Volts.

Une batterie complètement déchargée n'a aucune chance de reprendre sa charge ou de la conserver.

Pour un remisage de longue durée de votre Camping-Car (plus de 1 mois), il faut impérativement :

- débrancher les batteries aux bornes de celles-ci
- tous les 3 mois, recharger les batteries si leur tension est inférieure à 12,3 Volts (en faisant tourner le moteur ou par l'intermédiaire du chargeur en raccordant la prise 220 V) (Rebrancher préalablement les batteries)
- Veiller à la propreté des bornes et des colliers de serrage
- N'ajouter que de l'eau déminéralisée

#### Batterie auxiliaire "B2"

La batterie auxiliaire "B2" du type semi-stationnaire (90A) est placée sous le capot moteur. Elle sert à l'alimentation 12 V continu des points lumineux et des différents appareils. Elle est rechargée soit :

- par le "chargeur" en alimentant le véhicule en 220 V (voir "Alimentation en 220 V")
- par l'alternateur du véhicule par l'intermédiaire du séparateur de batterie lorsque le moteur du véhicule est en marche
- une alarme se met en action lorsque la tension de la batterie auxiliaire "B2" descend en dessous de 10,8 Volts.

#### Séparateur de batteries

Le séparateur de batteries, placé entre celles-ci, permet leur recharge lorsque le véhicule est alimenté en 220 V et lorsque le moteur du véhicule est en marche. Il évite la "décharge" de la batterie du véhicule "B1" lorsque les différents appareils 12 V sont en service.

Il ne faut jamais utiliser la batterie auxiliaire "B2" comme batterie principale. Tous les appareils 12 V et les points lumineux puisent leur énergie dans la batterie auxiliaire "B2". Il est donc nécessaire de s'inquiéter de la charge de celle-ci, sur le tableau de contrôle.

Le séparateur de batterie est accessible dans le compartiment moteur (voir schéma page 14)

### Chargeur de batteries

Les Camping-Cars sont équipés d'un chargeur de batteries. Celui-ci recharge les batteries lorsque le véhicule est alimenté en 220 V et fournit simultanément le courant nécessaire à l'alimentation des différents appareils et points lumineux.

### TABLEAU DE COMMANDE

Le tableau de commande est situé en façade au-dessus de la porte d'accès à la cellule. Les différentes fonctions des interrupteurs sont précisées sur le schéma (page 7).

#### Test batterie

En appuyant sur les boutons test (2-3), la charge de la batterie correspondante s'affiche.

#### Niveau d'eau

##### Eau propre

En appuyant sur le bouton test (9), les leds (4) qui déterminent le niveau d'eau dans le réservoir, s'allument (1/4, 1/2, 3/4, 1). Lorsque le niveau d'eau contenu dans le réservoir est en dessous de 1/4, le voyant "réserve" s'allume sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur le bouton test, à condition que le circuit pompe (16) soit en service.

##### Eau usée

Les 2 réservoirs d'eau usée sont reliés au même afficheur. Lorsque qu'ils sont au 3/4 plein, le voyant passe au rouge.

#### Interrupteurs

En plaçant le contacteur (12) vers le haut, le circuit correspondant (13 à 19) se met en service. En le plaçant vers le bas, le circuit est coupé. Lorsque le circuit est en service, le voyant (11) est allumé.

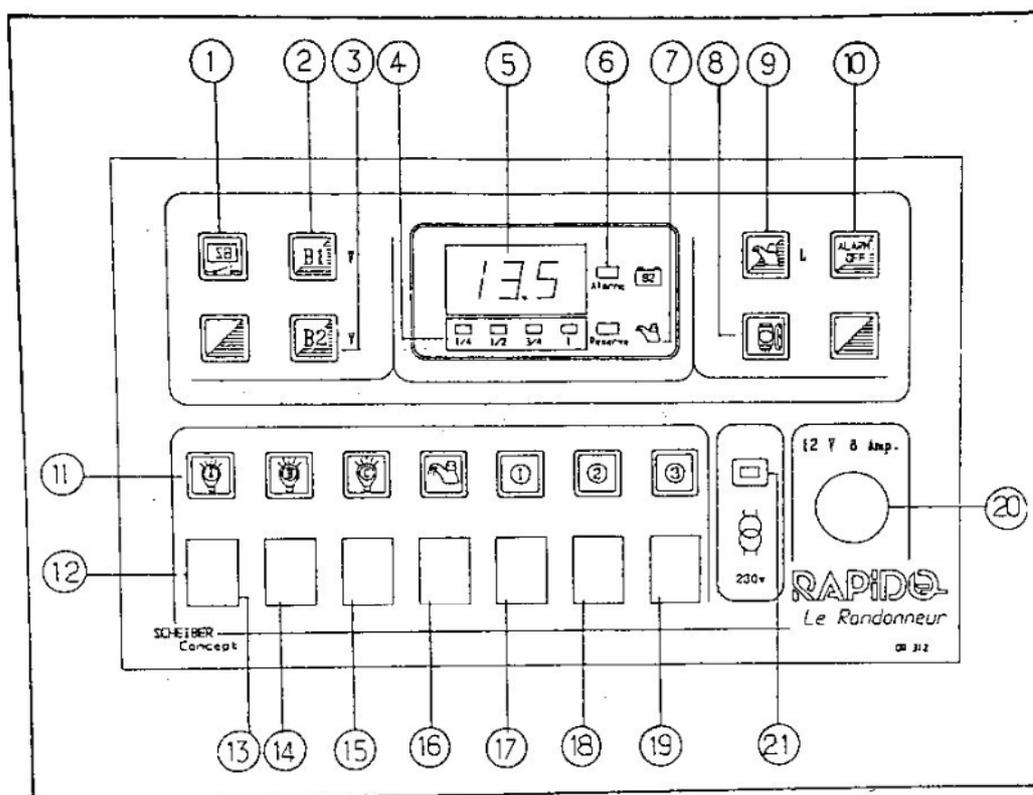
#### Couplage batterie

Lorsque les deux batteries (B1 et B2) sont parallèlement en service, le voyant (1) est allumé. S'il est éteint, le 12 V est puisé dans la batterie auxiliaire (B2).

#### Alarme basse tension

Dès que la tension de la batterie auxiliaire B2 atteint son seuil bas (10,8 V), le buzzer retentit, l'afficheur (5) et la led "Alarme" (6) clignotent. Au bout de cinq minutes, le buzzer s'éteint, l'afficheur ne clignote plus et seule la led "Alarme" clignotera jusqu'à ce que la tension de "B2" redevienne correcte. Le bouton arrêt alarme (10) permet d'arrêter instantanément le buzzer et le clignotement de l'afficheur. Seule la led "Alarme" reste alors en fonctionnement.

**TABLEAU DE COMMANDE SERIES 7 ET 8**



- 1 - Témoin de couplage des batteries
- 2 - Bouton test : témoin batterie moteur (B1)
- 3 - Bouton test : témoin batterie auxiliaire (B2)
- 4 - Leds : niveau eau propre
- 5 - Afficheur numérique (tension batteries B1, B2)
- 6 - Témoin alarme d'insuffisance de charge (B2)
- 7 - Témoin de mise sur réserve
- 8 - Signalisation de "niveau plein" du réservoir eaux usées
- 9 - Bouton test : niveau eau propre
- 10 - Touche arrêt de l'alarme (insuffisance de batterie)
- 11 - Voyant marche
- 12 - Contacteur marche - arrêt
- 13 - Commande de protection éclairage intérieur
- 14 - Commande de protection éclairage intérieur
- 15 - Commande de protection éclairage intérieur
- 16 - Commande de protection pompe à eau, pompe WC
- 17 - Commande de protection éclairage extérieur
- 18 - Commande de protection extracteur
- 19 - Commande de protection prise 12 V, alimentation de l'ampli antenne TV (non fourni), chauffe-eau Boiler, pulseur d'air chaud, ventilation réfrigérateur, piezzo du frigo (sauf Randonneur 710)
- 20 - Prise 12 V
- 21 - Témoin de présence secteur

## EQUIPEMENT

### MISE EN SERVICE DES APPAREILS

Pour la mise en service des appareils, il est indispensable de se conformer aux modes d'utilisation, d'entretien et de garantie prescrits par les fabricants. Les manuels sont placés dans une pochette accompagnant chaque véhicule. Les bons de garantie fournis avec les appareils doivent être retournés individuellement aux fabricants concernés.

Nous vous rappelons toutefois les points importants ou particuliers.

Les indications prescrites dans le manuel d'utilisation établi par le fabricant sont prioritaires.

### REFRIGERATEUR

Le réfrigérateur est équipé d'un groupe frigorifique à absorption, fonctionnant à 3 énergies (12 V - 220 V et gaz)

#### a) sur route :

Placer le commutateur sur la position 12 V.

L'alimentation se fait exclusivement en 12 volts par l'intermédiaire de la batterie auxiliaire "B2" ; celle-ci est rechargée par l'alternateur du véhicule lorsque le moteur est en marche. Le réfrigérateur ne fonctionne en 12 V que "contact mis" (L'utilisation du gaz est interdite en roulant).

#### b) à l'étape :

- 12 V, ne peut fonctionner lorsque le contact du véhicule n'est pas mis afin d'éviter de décharger la batterie auxiliaire. Le fusible de protection 12 V du réfrigérateur est incorporé au séparateur de batteries.
- 220 V, placer le commutateur sur la position 220 V, l'appareil est alors en fonctionnement. Il est possible de régler la température à l'aide du thermostat.
- Gaz, placer les commutateurs 12 V et 220 V sur la position arrêt. Les commutateurs doivent être éteints, ouvrir la bouteille de gaz si nécessaire, mettre en service le détendeur de sécurité, ouvrir la vanne d'arrêt correspondant au réfrigérateur.
- Réfrigérateur ELECTROLUX : L'allumage de la flamme se fait automatiquement en basculant l'interrupteur de l'allumage piezzo. Parallèlement, appuyer sur le bouton de sécurité. Régler le thermostat à la position souhaitée après quelques heures de fonctionnement.
- Arrêt : Attention, le thermostat à gaz n'a pas de position "arrêt". L'alimentation gaz doit être fermée par le robinet vanne placé dans le bloc cuisine (il est repéré par un pictogramme), la flamme s'éteindra d'elle-même. En fonctionnement électrique, remettre le commutateur du piezzo sur la position arrêt, les voyants doivent s'éteindre.

En utilisation estivale, pour améliorer les performances du réfrigérateur, un ventilateur est placé derrière celui-ci. Le fonctionnement de ce ventilateur peut être assuré automatiquement par une sonde placée sur les ailettes de l'agrégat. Toutefois, un interrupteur à 3 positions, situé en façade du réfrigérateur, permet d'en gérer le fonctionnement :

A = Marche automatique

O = Arrêt

F = Marche forcée

## Réglage du thermostat

Le réglage précis du thermostat est trouvé selon le besoin individuel de chaleur. Si le chauffage est en marche avec le système d'air chaud pulsé TRUMAVENT, les réglages sur 4 à 7 sont recommandés.

### Arrêt

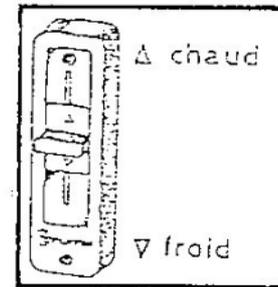
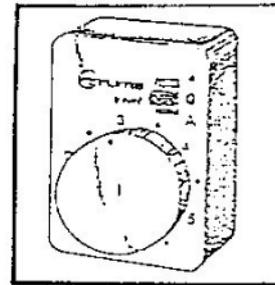
Mettre le bouton de réglage sur 0 (en même temps, l'allumage automatique est arrêté). Fermer le robinet vanne de la conduite de gaz correspondante.

### TRUMAVENT

- = Réglage manuel
- 0 = Arrêt
- A = Réglage automatique

En position "A", la puissance du trumavent est proportionnelle au débit de chaleur du chauffage.

La puissance maximale peut être limitée à volonté en agissant sur le bouton de réglage. Le réglage entre cette position et la faible vitesse se fait automatiquement.

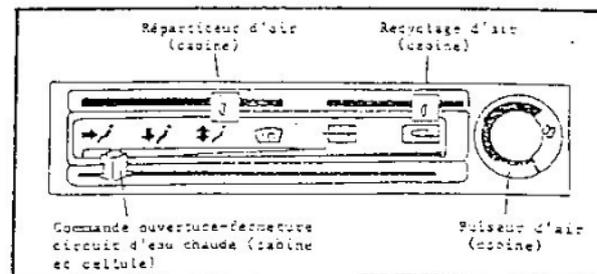


### AIRMIX

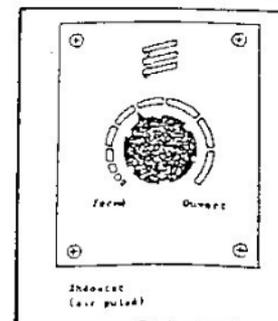
Pour ventiler en été, ouvrir entièrement le volet d'aération (flèche bleue tout en bas). Pour chauffer en hiver, ouvrir le volet d'aération suivant les besoins (1/4 au maximum).

### CONVECTEUR A AILETTES (sauf 700)

- L'ouverture du circuit de l'eau chaude moteur qui alimente le chauffage route complémentaire se fait à l'aide de la manette de commande du chauffage cabine située sur le tableau de bord.
- Régler le débit de l'air pulsé à l'aide du bouton de commande (rhéostat) situé sur le côté de la penderie ou le côté de la toilette (selon version).



Le réglage de la température de l'air pulsé sortant du convecteur est réalisé en intervenant parallèlement sur le robinet vanne qui commande la circulation de l'eau chaude moteur et sur le rhéostat qui agit sur le débit de l'air.



**IMPORTANT** - Lors d'une éventuelle intervention sur le circuit de refroidissement moteur, préciser au réparateur que la quantité de liquide de refroidissement a été augmentée.

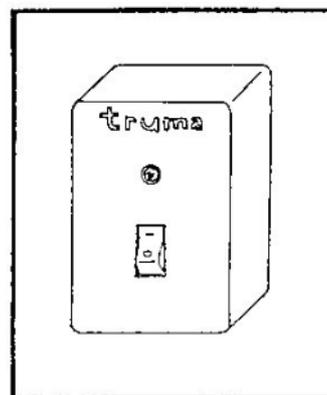
## PLAQUE DE CUISSON

Après avoir mis le circuit gaz en service, placer le robinet correspondant au feu choisi sur la position ouverture maximum (grand symbole) ; appuyer sur celui-ci afin de laisser échapper le gaz, placer l'allumette enflammée près du brûleur, maintenir quelques secondes la pression sur le bouton afin que la flamme chauffe la sécurité. Afin que la sécurité ne se mette pas en service, avant de relâcher la pression sur le bouton de commande, placer celui-ci sur la position "minimum" (petit symbole).

## CHAUFFE-EAU (BOILER)

Le chauffe-eau est du type "Boiler" (avec un réservoir d'eau chaude).

Après avoir mis le circuit gaz correspondant en service, positionner le bouton de commande en bas (marche). La lampe témoin "verte" indiquera que l'appareil est en service. En cas de "panne" ou de coupure d'alimentation, le témoin passerait au "rouge". Pour remettre en service, débloquer la panne (changer de bouteille de gaz, purger l'air des tuyaux, etc...) et procéder à l'allumage comme indiqué précédemment. Lors du fonctionnement du chauffe-eau, le cache doit être ôté de la cheminée ventouse. La température de l'eau est pré-réglée à 70°.



**Attention :** - En cas de non utilisation, purger l'appareil au moindre risque de gel  
 - Ne jamais mettre l'appareil en service avant que celui-ci ne soit rempli d'eau (risque de détérioration de la sonde)  
 - Détartrer l'appareil périodiquement

## FOUR (OPTION)

Après avoir mis le circuit gaz en service, tourner le bouton de réglage afin de placer le repère de celui-ci face à la position allumage (étoile). Presser sur l'allumage piezzo, tandis que le bouton de réglage est maintenu enfoncé pendant quelques secondes. Après avoir relâché le bouton, procéder au réglage de la puissance de la flamme.  
 Attention à placer la grille de façon à ce que la plaque ne gêne pas le passage de la chaleur au fond du four.

## SALLE D'EAU

La salle d'eau est équipée d'un WC à CASSETTE THETFORD. La cassette est accessible par une trappe depuis l'extérieur.  
 Pour l'utilisation de la cassette, se conformer aux instructions fournies avec chaque appareil.

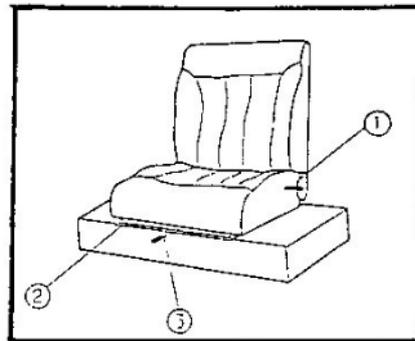
### DINETTE ARRIERE (710 - 730 - 830)

La dinette arrière se met en position lit ou table

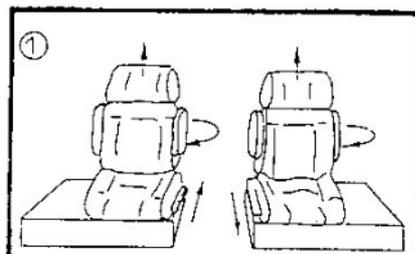
- relever ou abaisser la table en débloquent le mécanisme à l'aide de la poignée de manoeuvre
- en position table, pour faciliter l'accès aux banquettes, faire coulisser la table en dégageant la targette sous le plateau
- il est possible de désolidariser la table du plancher, en dévissant les boutons moletés qui la fixe au sol, cette table peut donc être utilisée extérieurement.

### SIEGES AVANT (730 - 830)

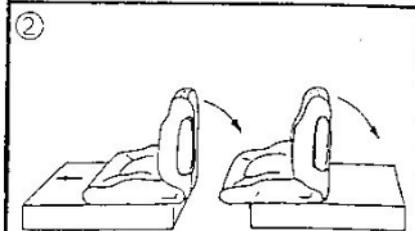
Les 4 sièges passager avant des modèles 730 et 830 sont dotés d'embases pivotantes et coulissantes. Pour faire coulisser les sièges, lever les barres de manoeuvre (2) et pour les faire pivoter, lever la manette (3). Pour incliner le dossier, actionner la manette (1).



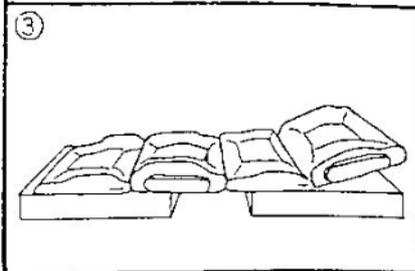
- 1 - En partant de la position "sièges face à la route", glisser le siège passager droit vers l'avant, puis le gauche vers l'arrière au maximum des rails. Enlever les appuis-tête, relever les accoudoirs.



- 2 - Faire pivoter les sièges afin de les mettre face au "côté porte cellule". Ensuite, faire coulisser, au maximum vers la paroi du véhicule, le siège passager droit, rabattre les deux dossiers.



- 3 - Le dossier du siège passager droit viendra se loger entre l'assise du siège passager gauche, tandis que le dossier du siège passager gauche viendra reposer sur le caisson du coffre à gaz ; en position finale, il reste légèrement incliné.



## COFFRE

Les coffres extérieurs ferment à clefs. Dans certains cas, les objets qui y sont entreposés peuvent être récupérés soit depuis l'extérieur par la trappe, soit depuis l'intérieur en soulevant le couvercle du siège.

Dans le coffre latéral du 820, les tablettes peuvent être relevées pour permettre la mise en place d'objets longs.

## BEQUILLES STABILISATRICES

Deux béquilles fixées au châssis permettent de stabiliser le camping-car. **En aucun cas, celles-ci ne doivent servir à mettre le véhicule de niveau.** Pour la mise à niveau du véhicule, il est nécessaire d'utiliser des cales qui seront placées sous les roues. Ces béquilles pivotent en cas d'oubli intempestif.

## EXTINCTEUR

Le camping-car est équipé d'un extincteur. Celui-ci est un appareil à fonctionnement droit. Pour sa mise en action, procéder de la manière suivante :

- retirer l'appareil de son support par simple traction
- exercer une première pression sur la gâchette pour briser le plomb de contrôle et mettre l'appareil en pression, puis relâcher la targette
- effectuer une seconde pression sur la gâchette pour obtenir l'émission du produit extincteur
- viser la base des flammes. Pour stopper l'émission de poudre, il suffit de relâcher la gâchette
- Même en cas de non utilisation, il est recommandé de procéder au rechargement de l'appareil tous les cinq ans pour assurer la fiabilité du produit extincteur
- Dans le cas où le plomb de contrôle est brisé, il est également recommandé de procéder au rechargement de l'extincteur.

## PORTE D'ACCES CELLULE

La porte d'accès à la cellule est monobloc, elle est dotée d'une serrure type automobile (clef différente de la porte cabine). L'ouverture se fait :

Extérieurement : Déverrouiller la serrure si nécessaire, à l'aide de la clef, puis appuyer sur le bouton poussoir

Intérieurement : Tirer sur la manette encastrée dans la porte, le bouton de condamnation se relèvera. Pour reverrouiller depuis l'intérieur, abaisser le bouton de condamnation.

## MARCHEPIED

Le véhicule est doté d'un marchepied escamotable. Un signal sonore rappellera que le marchepied est déployé lorsque le contact du véhicule est mis.

## PRE-CABLAGE TV

Dans tous les modèles, un câble coaxial est mis en place entre la penderie (où est prévu le positionnement de l'antenne TV) et l'emplacement du téléviseur. Une alimentation 12V et 220V est également installée. Une alimentation 12 V est aussi installée dans la penderie pour l'ampli antenne TV (non fourni).

## PRE-CABLAGE RADIO

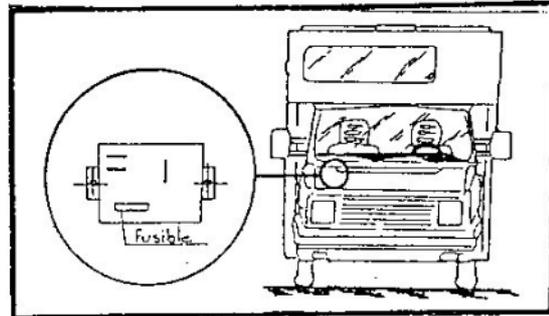
Des câbles pour alimentation des haut-parleurs sont amenés dans les placards pavillon à l'arrière. Ils ont pour origine l'emplacement du poste auto-radio prévu dans le tableau de bord.

## FUSIBLES

Un fusible de protection protège le séparateur de batteries. Il est situé sous le capot moteur.

### Séparateur de batteries

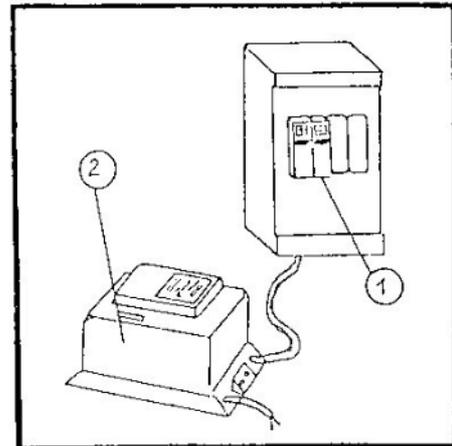
Le séparateur de batteries, situé sous le capot moteur, est pourvu d'un fusible.



### Coffret de distribution

- Il est situé dans un coffre de siège

220 V ) 1 - Interrupteur général  
 ) 2 - Transformateur



## ENTRETIEN

### MEUBLES

Les meubles sont en panneau décor.  
 Les tables et dessus de meuble sont revêtus de stratifié. Leur nettoyage se fait avec un chiffon doux. Les portes, tiroirs et placards sont équipés de fermeture avec sécurité qui empêche leur ouverture intempestive pendant la marche du véhicule.

### COUSSINS ET RIDEAUX

Les coussins sont en mousse polyéther. Les housses ainsi que les rideaux sont traités "SCOTCHGARD (anti-taches), sauf la doublure. Les matelas des lits permanents sont en mousse "BULTEX".

## REVETEMENT MURAL

Le revêtement intérieur des murs est identique à celui des meubles. Au plafond, il est en PVC. Le nettoyage se fait avec un chiffon doux.

## REVETEMENT DE SOL

Le tapis de sol en P.V.C. se nettoie à l'eau claire ou avec les détergents habituels du commerce utilisables pour les sols en plastique.

## CARROSSERIE

Le revêtement extérieur de la carrosserie se nettoie à l'eau claire, froide ou chaude et se sèche à la peau de chamois. Il est possible d'adjoindre à l'eau de lavage un shampoing spécial pour peinture. Il sera alors nécessaire de bien rincer le véhicule à l'eau claire. Il est préférable d'exclure du nettoyage tous produits contenant des abrasifs, susceptibles de rayer la carrosserie.

## ELEMENTS DE LA TOILETTE

Les éléments de la toilette sont en PVC. Leur nettoyage se fait au savon noir. Il faut proscrire tous détergents et produits pétroliers (essence, trichlo, dissolvants, etc...) Il est également recommandé de prendre toute précaution lors de l'utilisation des produits de toilette (crème à raser, parfum, etc...)

## VITRAGES

Les vitrages de la cellule sont en "glace sécurit", il n'y a donc pas de précaution particulière à prendre. (Certains modèles destinés à l'exportation sont équipés de baies en polycarbonate. Celles-ci doivent exclusivement être nettoyées à l'eau claire, tous les produits d'entretien, notamment ceux à base d'alcool, doivent être proscrits).

## JOINTS CAOUTCHOUC

Les joints caoutchouc au pourtour des portes, etc... doivent être talqués périodiquement. Par grand froid, il est recommandé de les enduire de vaseline ou de silicone en bombe.

## VEHICULE PORTEUR

Pour l'utilisation et la maintenance de la partie "véhicule porteur", se référer à la notice fournie dans chaque véhicule. La garantie inérante au véhicule porteur est assurée par le constructeur et le réseau de distribution de celui-ci.

## PRESSIION DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

### Pressions contrôlées pneus froids :

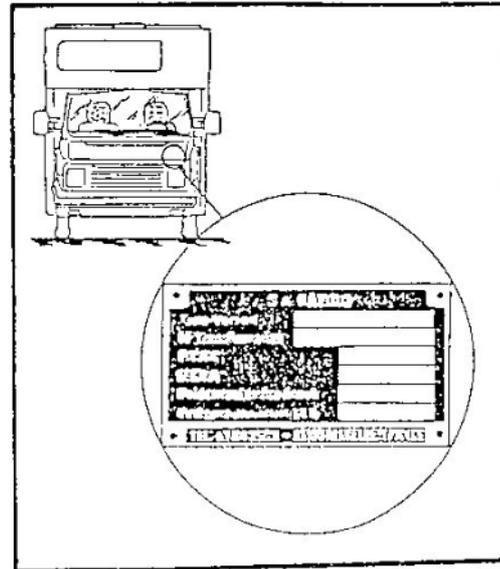
PSA : 185/75x14 = AV 4,3 bars AR 4,5 bars  
 PSA : 195/75x16 = AV 4,5 bars AR 4,5 bars  
 RENAULT : 185/75R14 = AV 4,1 bars AR 4,5 bars  
 (ces pressions peuvent être majorées de 0,5 bar)

## PLAQUE D'IDENTIFICATION

La plaque d'identification du véhicule transformé est située sous le capot moteur. Elle comprend les indications précisées sur la plaque.

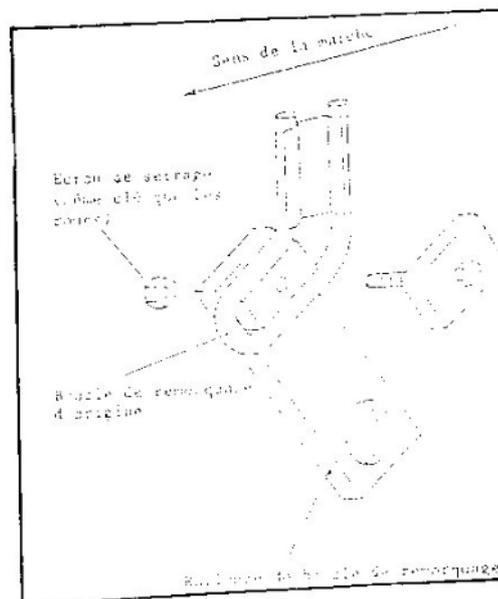
P.T.A.C. = Poids total autorisé en charge

P.T.R.A. = Poids total roulant autorisé



## BOUCLE DE REMORQUAGE

Les RANDONNEUR sur bases CITROEN ou PEUGEOT ont leur pare-chocs habillé d'un bouclier en polyester rendant inaccessible la boucle de remorquage avant. Il est donc nécessaire, pour pouvoir remorquer le véhicule, de placer la rallonge fournie avec le camping-car dans la boucle d'origine selon le principe défini par le schéma.



## GARANTIE

La cellule est garantie pendant 1 an à partir de la date de livraison contre tout défaut de matériel ou de fabrication. La garantie et l'entretien de la partie véhicule sont assurés par les concessionnaires de la marque du véhicule porteur.

### LIMITATION DE VITESSE

L'arrêté ministériel du 23 novembre 1992 applicable au 1er décembre 1992 précise que pour les véhicules dont le PTC (Poids Total en Charge) ou le PTR (Poids Total Roulant) est supérieur à 3,5 T, la vitesse est limitée à :

- 110 km/h sur autoroutes
- 100 km/h sur routes à chaussées séparées par terre plein central
- 80 km/h sur autres routes

Les véhicules attelés d'une remorque entrent dans cette catégorie et doivent être pourvus d'un disque réglementaire.

### REGLAGE DU PARALLELISME

Le parallélisme du train avant doit être réglé dès le début de la mise en circulation. Celui-ci doit être réalisé chez un Concessionnaire ou Agent de la marque du véhicule porteur (ce réglage ne fait pas partie des prestations RAPIDO).

### ENTRETIEN DE L'ESSIEU "REED'AX" (en option ou d'origine selon le modèle)

Après 3 000 km ou lors de la première révision du véhicule, ensuite périodiquement tous les 20 000 km environ, faire vérifier le serrage de toute la visserie par un professionnel ("Concessionnaire Vendeur").

## NOMENCLATURE DES APPAREILLAGES MIS EN OEUVRE

RP	DESIGNATION	
01	Boitier d'alimentation 220V	
02	Coffret de distribution	
03	Coupe circuit général	
04	Coupe circuit auxiliaire	
05	Prise 220V intérieure	
06	Réfrigérateur tri-mixte	
07	Prise 12V intérieure	
08	Chargeur de batterie	
09	Panneau de contrôle	
10	Séparateur de batteries	
11	Gaine de protection	
12	Commutateur antivol	
13	Batterie principale	
14	Batterie auxiliaire	
15	Chauffage additionnel	Sauf 700
16	Réservoir eau propre	
17	Réservoir eau usée	
18	Pompe à eau	
19	Eclairage extérieur	
20	Extracteur	
21	Interrupteur simple	
22	WC à cassette	
23	Pulseur d'air (Trumavent)	
24	Thermostat de pulseur d'air	
25	Chauffe-eau à accumulation	
26	Thermostat de chauffe-eau accumulation	
27	Bornier de masse	
28	Bruiteur	
29	Pulseur d'air (Truma-Multivent)	760-770-780-860-880
30	Eclairage toilette	
31	Contacteur fin de course	
32	Plafonnier double	
33	Spot	
34	Plafonnier simple	
35	Ventilateur du réfrigérateur	
36	Pré-installation amplificateur antenne TV	
37	Interrupteur double	
38	Halogène	
39	Prise TV	







**NAFALON**  
**KIT ELECTRIQUE**  
**C. CARPS - MILL. 94**  
**P.S.A. SERIES 7 ET 8**

1	Boite fermet. centrale	103	Boite de 10
2	Casse fermet. porte	104	Boite de 10
3	Casse fermet. porte	105	Boite de 10
4	Boite fermet. porte	106	Boite de 10
5	Boite fermet. porte	107	Boite de 10
6	Boite fermet. porte	108	Boite de 10
7	Boite fermet. porte	109	Boite de 10
8	Boite fermet. porte	110	Boite de 10
9	Boite fermet. porte	111	Boite de 10
10	Boite fermet. porte	112	Boite de 10
11	Boite fermet. porte	113	Boite de 10
12	Boite fermet. porte	114	Boite de 10
13	Boite fermet. porte	115	Boite de 10
14	Boite fermet. porte	116	Boite de 10
15	Boite fermet. porte	117	Boite de 10
16	Boite fermet. porte	118	Boite de 10
17	Boite fermet. porte	119	Boite de 10
18	Boite fermet. porte	120	Boite de 10
19	Boite fermet. porte	121	Boite de 10
20	Boite fermet. porte	122	Boite de 10
21	Boite fermet. porte	123	Boite de 10
22	Boite fermet. porte	124	Boite de 10
23	Boite fermet. porte	125	Boite de 10
24	Boite fermet. porte	126	Boite de 10
25	Boite fermet. porte	127	Boite de 10
26	Boite fermet. porte	128	Boite de 10
27	Boite fermet. porte	129	Boite de 10
28	Boite fermet. porte	130	Boite de 10
29	Boite fermet. porte	131	Boite de 10
30	Boite fermet. porte	132	Boite de 10
31	Boite fermet. porte	133	Boite de 10
32	Boite fermet. porte	134	Boite de 10
33	Boite fermet. porte	135	Boite de 10
34	Boite fermet. porte	136	Boite de 10
35	Boite fermet. porte	137	Boite de 10
36	Boite fermet. porte	138	Boite de 10
37	Boite fermet. porte	139	Boite de 10
38	Boite fermet. porte	140	Boite de 10
39	Boite fermet. porte	141	Boite de 10
40	Boite fermet. porte	142	Boite de 10
41	Boite fermet. porte	143	Boite de 10
42	Boite fermet. porte	144	Boite de 10
43	Boite fermet. porte	145	Boite de 10
44	Boite fermet. porte	146	Boite de 10
45	Boite fermet. porte	147	Boite de 10
46	Boite fermet. porte	148	Boite de 10
47	Boite fermet. porte	149	Boite de 10
48	Boite fermet. porte	150	Boite de 10
49	Boite fermet. porte	151	Boite de 10
50	Boite fermet. porte	152	Boite de 10
51	Boite fermet. porte	153	Boite de 10
52	Boite fermet. porte	154	Boite de 10
53	Boite fermet. porte	155	Boite de 10
54	Boite fermet. porte	156	Boite de 10
55	Boite fermet. porte	157	Boite de 10
56	Boite fermet. porte	158	Boite de 10
57	Boite fermet. porte	159	Boite de 10
58	Boite fermet. porte	160	Boite de 10
59	Boite fermet. porte	161	Boite de 10
60	Boite fermet. porte	162	Boite de 10
61	Boite fermet. porte	163	Boite de 10
62	Boite fermet. porte	164	Boite de 10
63	Boite fermet. porte	165	Boite de 10
64	Boite fermet. porte	166	Boite de 10
65	Boite fermet. porte	167	Boite de 10
66	Boite fermet. porte	168	Boite de 10
67	Boite fermet. porte	169	Boite de 10
68	Boite fermet. porte	170	Boite de 10
69	Boite fermet. porte	171	Boite de 10
70	Boite fermet. porte	172	Boite de 10
71	Boite fermet. porte	173	Boite de 10
72	Boite fermet. porte	174	Boite de 10
73	Boite fermet. porte	175	Boite de 10
74	Boite fermet. porte	176	Boite de 10
75	Boite fermet. porte	177	Boite de 10
76	Boite fermet. porte	178	Boite de 10
77	Boite fermet. porte	179	Boite de 10
78	Boite fermet. porte	180	Boite de 10
79	Boite fermet. porte	181	Boite de 10
80	Boite fermet. porte	182	Boite de 10
81	Boite fermet. porte	183	Boite de 10
82	Boite fermet. porte	184	Boite de 10
83	Boite fermet. porte	185	Boite de 10
84	Boite fermet. porte	186	Boite de 10
85	Boite fermet. porte	187	Boite de 10
86	Boite fermet. porte	188	Boite de 10
87	Boite fermet. porte	189	Boite de 10
88	Boite fermet. porte	190	Boite de 10
89	Boite fermet. porte	191	Boite de 10
90	Boite fermet. porte	192	Boite de 10
91	Boite fermet. porte	193	Boite de 10
92	Boite fermet. porte	194	Boite de 10
93	Boite fermet. porte	195	Boite de 10
94	Boite fermet. porte	196	Boite de 10
95	Boite fermet. porte	197	Boite de 10
96	Boite fermet. porte	198	Boite de 10
97	Boite fermet. porte	199	Boite de 10
98	Boite fermet. porte	200	Boite de 10
99	Boite fermet. porte	201	Boite de 10
100	Boite fermet. porte	202	Boite de 10

OPTION FERMETURE CENTRALISEE ET LEVE VITRE ELECTRIQUE

